

# AGENDA COMMUNAL



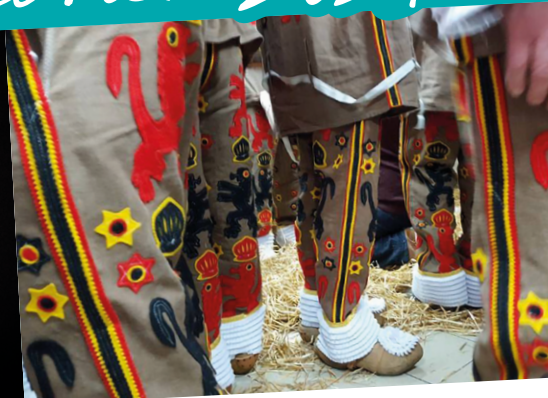
LE BULLETIN OFFICIEL DE LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

**BELLE & HEUREUSE  
ANNÉE 2024 !**

**Calendrier  
Collectes des  
déchets 2024**

pages 15-16 à  
découper

*Janvier-février 2024*



[www.villers-la-ville.be](http://www.villers-la-ville.be) | Suivez-nous aussi sur   @1495VillerslaVille

Revue bimestrielle | ISSN 2983-7294 | Editeur responsable : Julie Charles

 Villers-la-Ville

# AGENDA COMMUNAL

LE BULLETIN OFFICIEL DE LA  
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

Janvier-février 2024

## SOMMAIRE

Édito	2
Brèves	3
Jeunesse	4
Sport	4
Culture	5
Environnement	6-7
Mobilité	7
Énergie	8
Espace public numérique	9
Population	10
Associations	11-12
Évènements	13-14
Calendrier des collectes	15-16

# ÉDITO

## Le Bourgmestre vous souhaite ses meilleurs vœux



Chères Villersaises,  
Chers Villersois,  
Chers amis,

En ce début de nouvelle année, entouré par les bois et les champs qui définissent notre belle commune de Villers-la-Ville, je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux.

L'année qui vient de s'écouler a été une période pendant laquelle notre petite commune rurale a continué à démontrer la force de ses liens étroits. Nous avons partagé des moments de solidarité, de gaieté, de travail acharné et de célébration, contribuant ainsi à renforcer notre esprit unique.

En cette nouvelle année, je souhaite que chaque famille de notre commune connaisse la paix, la prospérité et la bonne santé. Pussions-nous continuer à cultiver nos amitiés, à soutenir nos voisins et à travailler ensemble pour préserver le caractère particulier de notre coin de campagne.

Que cette année soit empreinte de moments simples et précieux, de rires partagés et de projets communs qui renforcent notre communauté. Merci à chacun d'entre vous pour votre contribution inestimable à la richesse de notre commune.

Je vous souhaite une année exceptionnelle, pleine de réussites individuelles et collectives.

Avec toute ma reconnaissance,

**Emmanuel Burton,**  
Votre Bourgmestre



MEILLEURS VŒUX  
**2024**

ISSN 2983-7294

Suivez-nous aussi sur  
f @ @1495VillerslaVille

[www.villers-la-ville.be](http://www.villers-la-ville.be)  
[commune@villers-la-ville.be](mailto:commune@villers-la-ville.be)

Date limite de réception  
des informations pour la  
prochaine parution :  
vendredi 26 janvier 2024



# BRÈVES

## Un accès aisé, pour tous, au vignoble de l'Abbaye de Villers

**EVOQUÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 2008 PUIS RELANCÉ EN 2015, LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE RAMPE D'ACCÈS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE À L'ENTRÉE DU VIGNOBLE DE L'ABBAYE DE VILLERS-LA-VILLE EST ARRIVÉ À SON TERME.**

Inauguré ce 24 novembre dernier, le dispositif offre une entrée facile pour tous : personne en situation de handicap, moins valide, personnes âgées, ... Cette rampe permet aussi un accès aux vigneron, toute l'année, quel que soit leur niveau de mobilité.

Financé en grande partie par la Région wallonne et la Province du Brabant wallon, ce dossier plutôt complexe vu l'environnement particulier de l'Abbaye de Villers-la-Ville a notamment nécessité un certificat de patrimoine, un permis d'urbanisme ainsi qu'une mise en conformité aux normes PMR de toute l'infrastructure.

Pour l'obtention des subsides, il a également fallu monter des dossiers bien ficelés avec des marchés publics en ordre pour l'architecture puis pour les travaux. De plus, le terrain situé le long du mur appartient à la Régie des bâtiments, la commune est partie à la conquête d'un droit réel sur les lieux et un droit de superficie.

### Une réalisation dans un ensemble

Faisant partie d'un projet global, la construction de la rampe sera suivie d'un aménagement d'emplacements de parking à proximité immédiate et d'un trottoir reliant l'Avenue Georges Speeckaert pour créer un cheminement depuis le parking de l'Abbaye de Villers-la-Ville.



Dans les prochains mois, la commune de Villers-la-Ville, la confrérie du Vignoble et la Régie des Bâtiments vont également collaborer pour rendre accessible aux PMR les trois premières lignes de vignes. Au caractère historique, associatif et écologique dudit vignoble s'ajoutera dès lors un axe inclusif. Le reste du site de l'abbaye étant déjà largement accessible aux personnes à mobilité réduite.

« La commune de Villers-la-Ville se félicite de l'aboutissement de ce projet en béton brut, expliquent le Bourgmestre Emmanuel Burton et l'échevin des Travaux, Philippe Vanhollebeke. Un effet voulu par les responsables du patrimoine pour séparer au premier regard le neuf et l'authentique. Cet accès constitue une première sur un site viticole en Wallonie. »

Infos sur la confrérie et les visites du vignoble :

**[www.villers-la-vigne.be](http://www.villers-la-vigne.be)**

## Calendrier 2024 de votre agenda communal

**VOTRE AGENDA COMMUNAL, JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE EST DISTRIBUÉ GRATUITEMENT DANS VOS BOÎTES AUX LETTRES À RAISON DE 6 ÉDITIONS PAR AN. IL REPREND LES PRINCIPALES ACTUALITÉS DE NOTRE COMMUNE.**

Organisé thématiquement, il vous propose non seulement des articles informatifs rédigés par les différents services communaux, mais également par les associations de village présentes dans notre commune. Enfin, il propose un agenda global des événements.

Vous organisez un événement public dans la commune de Villers-la-Ville et vous souhaitez que celui-ci soit repris dans l'agenda ? Envoyez un descriptif de votre événement et votre visuel par mail à [roselle.dellier@villers-la-ville.be](mailto:roselle.dellier@villers-la-ville.be). Merci de soumettre uniquement des images libres de droits et de vous assurer que les personnes reconnaissables sur les photos aient donné leur accord pour diffusion.

Nous intégrerons au mieux vos informations et visuels dans l'agenda en fonction de la place disponible.

Agenda	distribution prévue dès	date limite de réception des informations
<b>mars-avril</b>	le 4 mars 2024	le 26 janvier 2024
<b>mai-juin</b>	le 29 avril 2024	le 22 mars 2024
<b>juillet-août</b>	le 1 <sup>er</sup> juillet 2024	le 24 mai 2024
<b>septembre-octobre</b>	le 2 septembre 2024	le 12 juillet 2024
<b>novembre-décembre</b>	le 4 novembre 2024	le 27 septembre 2024

# JEUNESSE

## Le professeur **Touki** nous parle de ses découvertes !

**PENDANT LES CONGÉS DE DÉTENTE, DEUX SEMAINES DE STAGES SONT ORGANISÉES DANS DEUX IMPLANTATIONS : LES ÉCOLES DE VILLERS-LA-VILLE ET DE MARBAIS.**

L'équipe vous prépare, comme à son habitude, une programmation comprenant des bricolages, du sport, de la cuisine, des grands jeux, des ateliers tournants, le tout adapté à la tranche d'âge des enfants et au thème des deux semaines.

Grand événement pour ces deux semaines animées, nous organisons deux excursions comprises dans la PAF : **Spark OH!** (Anciennement le PASS) et l'**Eurospace Center** !

**Dates :** Du 26 février au 01 mars 2024  
Du 04 au 08 mars 2024

**Activités :** de 9h à 16h

**Garderie :** de 7h à 8h30 - de 16h30 à 18h.

**Lieux :** École communale de Villers-la-Ville -  
Rue Jules Tarlier 34  
École communale de Marbaix - Rue du Berceau 18

**Tarif :** 80€ la semaine (garderie non comprise - 0,5€ le 1/4 d'heure).

**!!! - Contactez Emilien rapidement pour un étalement ou une réduction si vous rencontrez des difficultés financières. La PAF ne peut en aucun cas être un frein à la participation des enfants.**

**Inscriptions à l'avance obligatoires** via le site Internet : [www.animagique.be/touki/](http://www.animagique.be/touki/)

**Infos** (pour les deux implantations) : Emilien Vandenberg - 0484/98.09.36 - touki-villers@animagique.be



# SPORT

## Je cours pour ma forme : les participants ont clôturé la 21<sup>ème</sup> session !



**CE DIMANCHE, 26 NOVEMBRE, UNE SOIXANTAINÉ DE COUREURS ONT PARTICIPÉ AU TEST FINAL DE « JE COURS POUR MA FORME » AU COMPLEXE SPORTIF !**

Ces adeptes de la course à pied ont bravé froid et crachin pour relever les différents défis organisés par les coaches.

Une 21<sup>ème</sup> session qui s'est clôturée autour d'un lunch et du verre de l'amitié.

Un grand merci aux participants !

Donnons-nous rendez-vous pour mars 2024 !

L'équipe de JCPMF vous souhaite d'ores et déjà de joyeuses fêtes de fin d'année.



# CULTURE

## Foire du livre 2024

« QUAND JE PENSE À TOUS LES LIVRES QU'IL ME RESTE À LIRE, J'AI LA CERTITUDE D'ÊTRE ENCORE HEUREUX ». CETTE PENSÉE DE JULES RENARD NOUS MONTRE QUE TROUVER DES PETITS MOMENTS DE BONHEUR EST TOUT À FAIT À NOTRE PORTÉE DANS LE MONDE ACTUEL.



C'est pourquoi Madame Anne-Michèle Pierard, 1<sup>ère</sup> Echevine en charge de la Culture vous invite à la 9<sup>ème</sup> édition de la Foire du Livre le dimanche 4 février de 10h00 à 18h00. Vous y découvrirez une cinquantaine d'auteurs, qui vous proposeront leurs œuvres et vous feront voyager.

Vous pourrez avoir le plaisir de retrouver des écrivains présents les années précédentes (impossible de les citer tous), ainsi que plusieurs auteurs de Villers-la-Ville, que nous sommes très fiers de vous présenter.

Tous les styles seront abordés, pour enfants comme pour adultes : BD, fictions, témoignages, poésies, policiers, romans... .



Nous aurons pour cette édition 2024 l'immense plaisir de recevoir comme invité d'honneur Jérôme Colin qui nous présentera son nouveau livre **Les Dragons**.

Avec ce 3<sup>e</sup> roman, le journaliste de la RTBF nous livre un récit percutant sur la santé mentale des jeunes.

Pour écrire *Les Dragons*, il a fait une immersion de 4 mois dans un centre de soin psychiatrique pour adolescents âgés entre 12 et 18 ans.

Ce roman est pour eux et leur entourage, pour leur rendre hommage.

**L'entrée est gratuite**, le parking aisé et tout est accessible aux personnes à mobilité réduite. Une petite restauration ainsi qu'un bar seront accessibles dès 12h00. Les bénéfices de ces consommations permettront à nos jeunes Mik'Ados d'organiser quelques activités.

Comme les éditions précédentes, ce dimanche festif est organisé avec la collaboration de la bibliothèque communale.

**On vous y attend nombreux !**

**Infos : Ann Donneaux : 071/87 03 63 - ann.donneaux@villers-la-ville.be**



# ENVIRONNEMENT

## Utilisez-vous les sacs bleus et verts ?

AUJOURD'HUI, IL EST POSSIBLE D'AVOIR UN SAC POUBELLE BLANC PRESQUE VIDE GRÂCE AU SAC BLEU PMC ÉLARGI ET AU SAC VERT. LE SAC BLANC NE CONTIENT ALORS QUE LES DÉCHETS RÉSIDUELS.

Le sac bleu est collecté tous les 15 jours et reprend presque l'ensemble des emballages en plastique. Le sac vert, collecté chaque semaine, contient les déchets organiques.

### Le savez-vous ? Les nouveaux sacs verts sont désormais plus pratiques !

Les sacs verts en plastique ont remplacé les sacs verts compostables pour améliorer le confort d'utilisation et ainsi faciliter le tri des déchets organiques.



Ces sacs plastiques sont plus résistants (pas de fuites, de décomposition, ...).

Qu'ils soient en plastique ou en matière compostable, à l'entrée de l'unité de biométhanisation, ils sont vidés de leur contenu. Tous les films plastiques sont sortis des déchets et sont rassemblés pour être traités dans une unité de valorisation énergétique. Les anciens sacs compostables n'étaient donc pas compostés et étaient plus chers à produire.

### Qu'est-ce qu'un déchet organique ?

Les déchets organiques sont des déchets entièrement composés de matière organique (végétale ou animale).

Ils peuvent se décomposer intégralement pour être réintégrés dans un écosystème. Ils peuvent également être appelés « déchets biodégradables ».

Ces déchets peuvent être compostés à domicile ou jetés dans le sac vert !

### Les sacs bleus

Presque tous les emballages en plastique ménagers sont acceptés dans le sac bleu. Pensez par exemple aux pots de yaourt, aux ravers de beurre, ou encore aux sacs et films en plastique.

Vous pouvez y ajouter vos emballages métalliques tels que : canettes et boîtes de conserve, aérosols, ravers et barquettes en aluminium, couvercles, bouchons et capsules ainsi que vos cartons à boissons, cartons de lait et de jus de fruit, mais aussi cartons de soupe et de crème.



### Où trouver les sacs verts et bleus ?

Tous les magasins Colruyt, Carrefour, Delhaize, Match et Champion du Brabant wallon

La p'tite folie d'AnneSo (rue du Berceau, 16 à Marbais)

La librairie la Rotonde (avenue Arsène Tournay, 5 à Villers-la-Ville)

Ecomarché (chaussée de Namur, 113 à Sart-Dames-Avelines)

Maison Courtain (avenue Arsène Tournay, 40 à Villers-la-Ville)

Bi'Oooh, (chaussée de Bruxelles, 6 A à Genappe)

Les sacs verts ont un volume de 20 litres et leur prix de vente est de 0,4 €/sac.

Les sacs bleus ont un volume de 60 litres et leur prix de vente est de 0,15 €/sac.

DÉCHETS DE CUISINE	PETITS DÉCHETS DE JARDIN	AUTRES DÉCHETS
<ul style="list-style-type: none"> <li>Restes de repas</li> <li>Épluchures</li> <li>Aliments périmés sans emballage</li> <li>Filtres, marcs de café, sachets de thé</li> <li>Coquilles d'œufs, de noix, de moules, ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fleurs fanées</li> <li>Herbes</li> <li>Petits déchets végétaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mouchoirs en papier</li> <li>Serviettes et nappes en papier</li> <li>Essuie-tout</li> <li>Litières végétales biodégradables</li> </ul>

**CHICHE !**  
**MAINTENANT, ON TRIE LE SAC VERT AUSSI BIEN QUE LE SAC BLEU !**

## Collecte des sapins de Noël

LA COLLECTE DES SAPINS DE NOËL DÉBUTERA LE LUNDI 08 JANVIER 2024 ET SE PROLONGERA TOUTE LA SEMAINE AU BESOIN.

Pour cette collecte, seuls les sapins naturels avec ou sans racines seront présentés à l'enlèvement.

Ils seront placés à destination de la collecte spécifique **au plus tôt à 18h le dimanche 07 janvier 2024** et **au plus tard à 7h30 le lundi 08 janvier 2024**.

Toutes les décorations (boules, guirlandes, etc.), pots, croix en bois et clous doivent avoir été préalablement enlevés et, en aucun cas, les sapins ne pourront être emballés.



## MOBILITÉ

### Encore des pistes cyclables et trottoirs achevés

PLUS DE 650 MÈTRES DE PISTES CYCLABLES SUPPLÉMENTAIRES ET 730 MÈTRES DE TROTTOIR SONT ACHÉVÉS SUR LE HAUT DE LA RUE ADJUDANT KUMPS. FIN NOVEMBRE, LES AUTORITÉS COMMUNALES ET PROVINCIALES ONT INAUGURÉ CES TRAVAUX CONJOINTS AVEC LES RIVERAINS.

En cours depuis plusieurs mois, les aménagements pour la mobilité douce touchent à leur fin. D'un côté, la Province du Brabant wallon a poursuivi ses cheminements cyclables prévus dans le cadre des points-nœuds. C'est ainsi que 650 mètres de pistes cyclables en site propre ont été réalisés sur le haut de la rue Adjudant Kumps. D'autre part, dès l'entrée dans le hameau qui marque les 50km/h, c'est 730 mètres de trottoirs et une piste cyclable suggérée qui ont été mis en place.

#### Des travaux importants

Ces deux chantiers conjoints représentent des investissements importants. 270.000€ pour la Province et 70.000€ pour la commune de Villers-la-Ville. « *Le chantier n'a pas été facile*, explique le Bourgmestre, Emmanuel Burton. *La piste cyclable recouvre le fossé le long de la voirie. Un égouttage a donc dû être mis en place. De l'autre côté de la rue, c'est l'ensemble des poteaux électriques qu'il a fallu déplacer pour assurer une largeur réglementaire à la piste cyclable.* »

Ce nouveau tronçon cyclable assure aussi la liaison vers Court-Saint-Etienne via la rue d'Heuval sur laquelle une piste cyclable était déjà présente. Les trottoirs au sein du hameau seront utiles pour les riverains mais aussi pour les nombreux promeneurs dans ce coin.

« *C'est un tronçon en plus*, explique Julie Charles, Échevine de la Mobilité. *Il faut se rendre compte que ces trottoirs ont nécessité 4 ouvriers communaux durant 4 mois pour aboutir. Et c'est petit à petit,*



*que notre réseau piétons au niveau communal se développe. Deux radars préventifs ont aussi été placés. Ils visent à sensibiliser les automobilistes à leur vitesse sur cette traversée. Les mesures actuelles sont très élevées.* »

**Le Collège communal remercie publiquement les ouvriers communaux pour ce travail.**



## Évitez les mauvaises surprises : entretenez votre cheminée régulièrement

QUE NOUS NOUS CHAUFFIONS AU BOIS, AU CHARBON OU AU MAZOUT, AVEC UN POÊLE, UN FEU OUVERT OU LE CHAUFFAGE CENTRAL, NOUS SOMMES TOUS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE CONFRONTÉS À UN FEU DE CHEMINÉE. UNE CAMPAGNE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE SÉCURITÉ CIVILE DU SPF INTÉRIEUR NOUS INFORME SUR CE QUI EST IMPORTANT DE SAVOIR, COMMENT LES PRÉVENIR ET CE QU'IL FAUT FAIRE SI CELA DEVAIT TOUT DE MÊME ARRIVER.

### Comment éviter un feu de cheminée ?

- Entretien de la cheminée :** Faites ramoner au moins une fois par an la/les cheminée(s) par un professionnel sans oublier de demander une attestation.
- Utilisez le bois sec, naturel et non traité**
- La pièce à chauffer doit être suffisamment ventilée** pendant la combustion  
Un bon tirage demande un apport suffisant d'air frais dans la pièce et ce, même dans les habitations à basse énergie ou dans les maisons passives !

### Quid de la cheminée de votre appareil à gaz ?

La combustion de gaz ne génère normalement pas de suie. Faites tout de même contrôler la cheminée lors de l'entretien obligatoire de votre appareil à gaz. Demandez une attestation.

Le conduit de cheminée peut être bouché par des nids d'oiseaux notamment et le risque d'intoxication au CO est dès lors bien présent.

### Que faire en cas de feu de cheminée ?

- Prévenez les services d'incendie **en formant le numéro 112**
- Éteignez le feu** dans le foyer ou le poêle **avec du sable ou du sel**. Vous éviterez ainsi la propagation de fumée dans l'habitation
- Fermez** ensuite directement le **clapet** de la cheminée et le canal **d'évacuation d'air** du poêle ou la porte du feu ouvert
- Enlevez tout matériel inflammable** comme les tapis et le mobilier à proximité du poêle ou du foyer
- Quittez la pièce** où la concentration de fumée est trop importante
- Pour votre propre sécurité : après un incendie, **faites contrôler en profondeur votre cheminée par un spécialiste avant de l'utiliser à nouveau**. Demandez-lui une attestation.



**Saviez-vous que l'utilisation d'eau pour éteindre un feu de cheminée peut être dangereuse.**

L'eau se transforme immédiatement en vapeur et une accumulation de vapeur dans le conduit de cheminée étroit peut provoquer une explosion ou une fissure.

### Qu'est-ce qu'un feu de cheminée ?

Que l'on se chauffe au bois, au charbon ou au mazout, une couche de suie se forme à l'intérieur des parois de la cheminée.

Après un certain temps, cette suie se transforme en une substance goudronneuse, la créosote, qui est une substance hautement inflammable.

La créosote peut se consumer à partir d'une température d'environ 500 °C.

L'utilisation d'un poêle ou d'un feu ouvert amène cette température extrêmement élevée très rapidement, et donc le risque d'un feu de cheminée.

### Reconnaître un feu de cheminée

- un **bruit mugit** dans le conduit de la cheminée, comme le vent qui hurle,
- un conduit de cheminée est **anormalement chaud**,
- une forte **odeur de suie**,
- une **fumée noire** abondante,
- des **flammes et des étincelles** proviennent parfois de la cheminée.

Plus d'infos : [nejouezpasaveclefeu.be](http://nejouezpasaveclefeu.be)



# ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

## Programme de formations à l'Espace Public Numérique !

UNE PERMANENCE EST PRÉVUE TOUS LES MERCREDIS ET JEUDIS DE 13H30 À 16H00,  
RUE GUSTAVE LINET, 44 À SART-DAMES-AVELINES.

Des rendez-vous individuels sont aussi possibles le vendredi matin, sur demande. L'entrée est gratuite.

Infos : [f @epnvillerslaville](#)

Maïté Villar, Coordinatrice – 071/87.03.52 – maite.villar@villers-la-ville.be (inscriptions)

Julie Charles, Échevine des nouvelles technologies – 0491/25.31.32 – julie.charles@villers-la-ville.be

### PROGRAMME JANVIER

Mercredi 10/01 de 13h30 à 16h00 :

« Sauvegarde de données et création d'un dossier »

Comment créer un dossier sur mon ordinateur et y sauvegarder des données (photos, documents, ...) ?

Jeudi 11/01 de 13h30 à 16h00 :

« Gestion de mes contacts téléphoniques »

Comment créer, modifier ou supprimer un contact ?

Mercredi 17/01 et jeudi 18/01 de 13h30 à 16h00 :

Questions-réponses

Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.

Mercredi 24/01 de 13h30 à 16h00 : « Gmail »

Comment lire un mail ? Comment répondre à un mail ? Comment envoyer une pièce jointe ? Comment supprimer un mail ?

Jeudi 25/01 de 13h30 à 16h00 : « Vente en ligne »

Comment acheter ou revendre depuis ma tablette ou mon smartphone ? Découverte de quelques applications (suite).

Mercredi 31/01 de 13h30 à 16h00 :

Questions-réponses

Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.

### PROGRAMME FÉVRIER

Jeudi 01/02 de 13h30 à 16h00 : Questions-réponses

Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.

Mercredi 07/02 de 13h30 à 16h00 :

« Clé USB ou disque dur externe »

Comment brancher une clé USB ou un disque dur externe sur le PC ? Comment ouvrir mes fichiers et les enregistrer ?

Jeudi 08/02 de 13h30 à 16h00 : « Transfert de photos »

Comment transférer les photos de mon smartphone sur ma tablette ou mon PC portable ?

Mercredi 14/02 et jeudi 15/02 de 13h30 à 16h00 :

Questions-réponses

Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.

Mercredi 21/02 de 13h30 à 16h00 :

« Comment rechercher de l'info sur le web ? »

Comment rechercher de l'information de manière plus rapide sur internet ?

Jeudi 22/02 de 13h30 à 16h00 :

« Comment utiliser Paypal ? »

Qu'est ce que Paypal ? A quoi ça sert ? Comment l'utiliser ?

**FERMETURE DE L'EPN : du 26 février au 08 mars inclus.**

**Attention !** De 13h30 à 14h00 est un temps d'accueil où il est possible de répondre aux questions des citoyens. **Les formations se donnent de 14h00 à 16h00 sauf exception !**

## Tu as envie d'apprendre à programmer ?

DES SESSIONS DE CODAGE GRATUITES SONT ORGANISÉES DE 10H À 12H,  
UN SAMEDI PAR MOIS POUR LES JEUNES ÂGÉS DE 7 À 18 ANS (NINJAS).



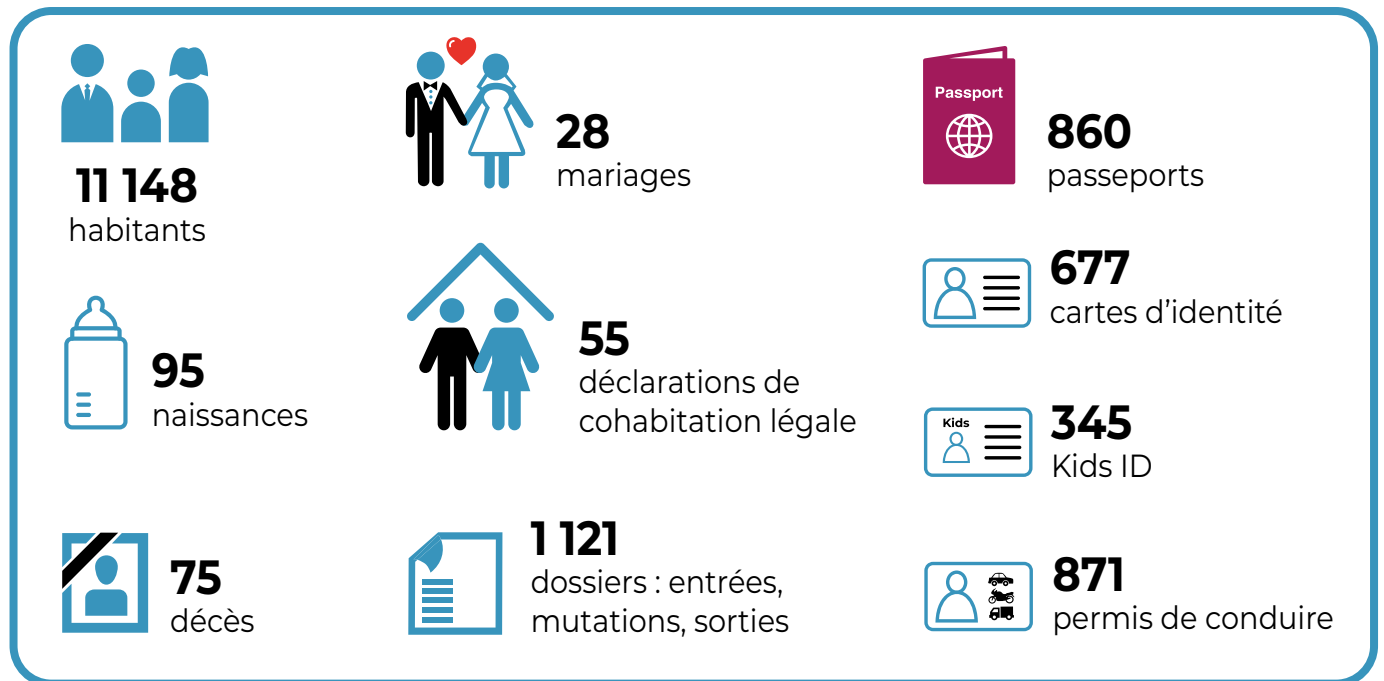
Tu rêves de libérer ta créativité en créant un jeu vidéo, un site web ou un robot ? CoderDojo Belgium est fait pour toi ! Tu n'as pas encore d'expérience en programmation ? Les mots Scratch, micro:bit, Lego Spike ne te disent rien du tout ? Ou tu travailles déjà parfaitement avec Python ? Cela n'a aucune importance pour nous, tout le monde est le ou la bienvenu-e !

Sessions 2024 : 13 janvier - 17 février - 16 mars - 13 avril - 18 mai - 15 juin

Reserve vite ta place (12 personnes max.) : [media@villers-la-ville.be](mailto:media@villers-la-ville.be) ou 071/87.03.52

# POPULATION

## Villers-la-Ville 2023 en chiffres (du 01/01/2023 au 01/12/2023)

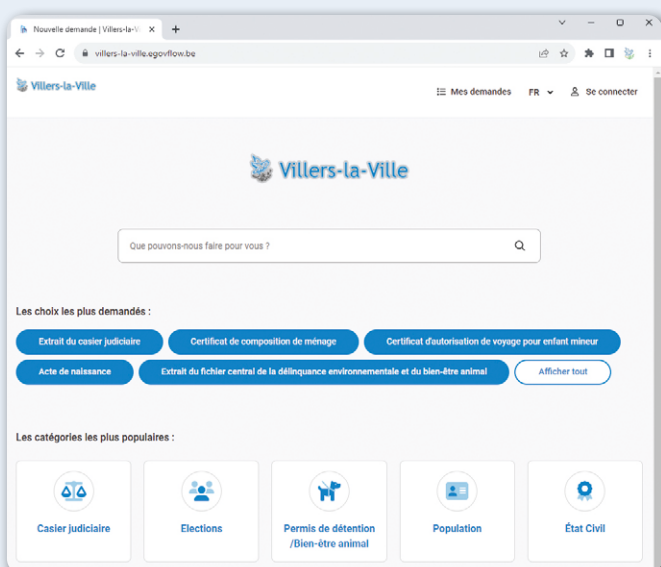


## Un service **E-guichet** plus largement utilisé en 2023

**PLUS BESOIN DE VOUS DÉPLACER JUSQU'À LA MAISON COMMUNALE, TOUT PEUT SE FAIRE DEPUIS VOTRE DOMICILE. 100% SÉCURISÉ ET ÉCOLOGIQUE À SOUHAIT, L'E-GUICHET REPRÉSENTE LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE PAR EXCELLENCE. PENSEZ-Y !**

### Quelques chiffres pour l'année 2023 :

- | **E-guichet Population** : 1 535 demandes
- | **E-guichet Etat Civil** : 184 demandes
- | **E-guichet Casier judiciaire** : 726 demandes



Pour bénéficier de ce service en ligne, sécurisé et disponible 24h/24, rien de plus simple. Vous devez posséder un ordinateur (smartphone ou tablette) connecté à Internet avec lequel vous vous rendez sur <https://villers-la-ville.egovflow.be/>.

Vous avez la possibilité de vous connecter via un lecteur de carte d'identité ou grâce à l'application itsme.

**Facile d'utilisation et nettement plus rapide, vous aurez la possibilité de vous procurer de nombreux documents, tels que :**

- | Certificat d'autorisation de voyage pour enfant mineur
- | Permis de détention - bien-être animal
- | Certificat de cohabitation légale
- | Certificat de composition de ménage
- | Certificat de mode de sépulture et/ou rites
- | Certificat de nationalité belge
- | Certificats de résidence
- | Déclaration don de matériel corporel humain
- | Extrait des registres
- | Nouveaux codes PIN/PUK pour eID ou KIDS-ID
- | Certificat de nouveau numéro de registre national
- | Extrait du casier judiciaire

# ASSOCIATIONS

## Ciné-club à l'Abbaye

VENEZ DÉCOUVRIR DES FILMS INÉDITS, DEUX DIMANCHES PAR MOIS, À 20H, DANS LA SALLE ROMANE DE L'ABBAYE DE VILLERS-LA-VILLE

### Le bleu du caftan – 7 janvier 2024

Halim est marié depuis longtemps à Mina, avec qui il tient un magasin traditionnel de caftans dans la médina de Salé, au Maroc. Le couple vit depuis toujours avec le secret d'Halim, son homosexualité qu'il a appris à taire. Afin de répondre à une clientèle exigeante, ils engagent un jeune homme talentueux comme apprenti...

### Mon ket – 21 janvier 2024

Dany Versavel a un souci avec son fils : à 15 ans, Sullivan ne veut plus d'un père qui fait le king derrière les barreaux. Il décide donc de s'évader de prison prématurément ! Entre cavales, magouilles et petits bonheurs, il a tant de choses à lui enseigner. Un apprentissage à son image, au pied de biche, sans pudeur ni retenue. Mais là où l'on pouvait craindre le pire, se cache peut-être le meilleur.

### Les hirondelles de Kaboul – 11 février 2024

Dans Kaboul, occupé par les talibans à l'été 2001, il y a Atiq et Mussarat, mariés depuis 20 ans et profondément ancrés dans les traditions de la vie afghane, tandis que Zunaira et Mohsen, jeunes et amoureux, sont opposés à ces mêmes traditions. Lorsque la vie de ces couples s'entremêle, le sacrifice sera le prix à payer pour l'amour.



### The Duke – 25 février 2024

En 1961, Kempton Bunton, un chauffeur de taxi sexagénaire, vole à la National Gallery de Londres le portrait du Duc de Wellington peint par Goya. Il envoie alors des notes de rançon, menaçant de ne rendre le tableau qu'à condition que le gouvernement rende l'accès à la télévision gratuit pour les personnes âgées.

Infos et réservations : <https://villers.be/fr/agenda>

## Repair Café de Villers-la-Ville

RÉPARER ENSEMBLE NOS OBJETS (PLUTÔT QUE DE LES JETER) DANS UN ESPRIT DE CONVIVIALITÉ, DE COLLABORATION ET D'ÉCHANGES DE BONS PROCÉDÉS ENTRE CITOYENS, C'EST CE QUE NOUS PROPOSE LE REPAIR CAFÉ DE VILLERS-LA-VILLE.

Chaque dernier dimanche du mois de 10h à 13h, le Repair Café vous attend à la maison des Jeunes de Mellery au 57 de la rue de Thébaïs. Aucune réservation n'est nécessaire.

**Voici le calendrier établi pour 2023 :** 28 janvier - 26 mai - 30 juin - 29 septembre - 24 novembre.

**Ce projet vous intéresse ?** Rejoignez-nous comme réparateur/trice petit électro, vélo, hifi, couture en tant que bénévole (selon vos disponibilités).

**Contact :** Alice Denis – 0496/02.98.66  
repaircafe@villersentransition.be





## Soirées jeux de société

RENDEZ-VOUS TOUS LES PREMIERS  
VENDREDIS DU MOIS À MARBAIS POUR UNE  
SOIRÉE CONVIVIALE AUTOUR DE DIFFÉRENTS  
JEUX DE SOCIÉTÉ.



Ces rencontres ont lieu de 19h30 à 22h30 à la Maison communautaire de Marbaix.  
Les prochains rendez-vous auront lieu les 5 janvier, 2 février et 1<sup>er</sup> mars 2024.

**Infos :** Marie Chatelle - 0497/27 06 78 - marie\_chatelle@yahoo.fr

## Iles de Paix Campagne les 12, 13 et 14 janvier 2024

# iles de paix

ENSEMBLE, AGISSONS MAINTENANT POUR UNE ALIMENTATION PLUS DURABLE !

### 3 bonnes raisons d'acheter les objets Iles de Paix !

- Nouveauté 2024 : enfants ou adultes, optez pour notre tour de cou ! 15€  
**Ouganda** : avec 15 €, vous financez 3 journées de formation d' un agriculteur à la production de pesticides naturels.
- Faites pousser la solidarité et votre plant d'aneth (le module à planter) ! 10 €  
**Pérou** : avec 10 €, vous financez l'achat de 2 kits de plantation de légumes pour diversifier les cultures des familles paysannes.
- Complétez votre collection de modules avec de nouvelles couleurs ! 6€  
**Burkina Faso** : avec 6 €, vous financez la formation de 2 personnes aux techniques de compostage pour fertiliser les sols.

### Vous souhaitez participer à cette campagne ?

- Soutenez nos volontaires les 12, 13 et 14 janvier 2024 à Villers-la-Ville comme partout en wallonie et à Bruxelles.
- Faites un don sur [www.ilesdepaix.org](http://www.ilesdepaix.org) ou via **BE97 0000 0000 4949**
- Rendez-vous sur notre webshop et notre plateforme de collectes de dons
- Devenez volontaires : **0479/81.19.15** - Bénédicte Vennekens, Iles de Paix Villers-la-Ville.

## Le Rotary récolte des vivres pour les plus démunis

LES 20 ET 21 JANVIER 2024, LE ROTARY DE VILLERS-LA-VILLE ORGANISE SA 18<sup>ème</sup> RÉCOLTE DE VIVRES NON PÉRISSABLES DANS PLUSIEURS MAGASINS DE L'ENTITÉ.



Les produits récoltés seront déposés, le jour même, à une association locale et redistribués aux plus démunis de la région.

L'action est 100 % bénévole et le club met l'accent sur le fait que les victuailles sont essentiellement distribuées localement.

D'avance, merci pour votre accueil et votre générosité.

**Renseignements :** M. Weyemberg – 0478/47.15.85



# ÉVÈNEMENTS



## Grand carnaval 2024

CETTE ANNÉE LES FESTIVITÉS CARNAVALESQUES AURONT LIEU SUR LE PARKING DES RUINES LES 9, 10 ET 11 FÉVRIER 2024. LE CORTÈGE CARNAVALESQUE, SERA DE RETOUR LE DIMANCHE 11 FÉVRIER. VENEZ DÉAMBULER DANS LES RUES ET DANSER SOUS LES CONFETTIS AU SON DES RYTHMES EFFRÉNÉS DES FANFARES !

### PROGRAMME :

**Tout le week-end :** les forains vous attendront sur le parking des ruines, le chapiteau sera accessible.

### Vendredi 09/02/2024

**18h00 :** Ouverture à la Commune de Villers-la-Ville.  
**20h00 :** Souper Oberbayern sur réservations.  
 Animation : Orchestre traditionnel Oberbayern.

### Samedi 10/02/2024

**9h30 :** Animation sportive du carnaval : au chapiteau.  
**13h00 :** Rendez-vous à l'école communale de Villers-la-Ville, rue Jules Tarlier avec vos enfants déguisés.  
**14h00 :** Départ du cortège avec Marie Doudouye pour rejoindre le Chapiteau.  
**15h00 :** Spectacle pour les enfants par un animateur professionnel.  
 Après le spectacle, le comité distribuera gratuitement à tous les enfants, gaufres, bonbons, confettis et autres cotillons. Bataille de confettis suivie par l'élection du prince et de la princesse carnaval ainsi que de leurs dauphins.  
 Les plus beaux déguisements seront récompensés.  
**20h00 :** Grande soirée du carnaval.  
 Animation d'un DJ.

### Dimanche 11/02/2024

**12h00 : GRAND CORTEGE CARNAVALESQUE**  
 Les groupes se rassemblent au parking des ruines (chapiteau).  
**14h30 :** Départ du cortège qui empruntera le trajet suivant : avenue Speeckaert, avenue Arsène Tournay, place des Combattants, rue de Mellery, boulevard Neuf, rue du Goddiarch, avenue Arsène Tournay et avenue Speeckaert vers le chapiteau.  
**17h30 :** Retour des groupes au chapiteau avec SOIREE GRATUITE pour tous.  
**20h00 :** Rondeau final avec les gilles.

Un village food trucks et débit de boisson sera installé sur le parking de la pharmacie (avenue Arsène Tournay) et 2 food trucks se situeront près de la Boucherie Evrard, (place des Combattants) le dimanche 11 février de 11h30 à 17h.

**Le dimanche du carnaval, de 12h à 22h, la circulation et le stationnement des véhicules sont interdits, par un arrêté de police, sur tout le trajet emprunté par le cortège.** Cette interdiction est également applicable pour les riverains. L'accès au chapiteau se fera sous les commodités sanitaires prévues à ce moment-là.



**Infos :** [carnaval.vlv@gmail.com](mailto:carnaval.vlv@gmail.com)  
 Geoffroy Thibaut - 0495/30.82.75  
 Vincent Denis - 0477/26.50.83  
 Monique Callewaert - 0496/41.13.88  
[www.ccap-vlv.be](http://www.ccap-vlv.be)

# ÉVÈNEMENTS



## 5 JANVIER

### | Soirée jeux de société

Maison communautaire de Marbais

Infos : 0497/27.06.78 → Voir page 12

## 7 JANVIER

### | Ciné-club à l'Abbaye

Salle romane de l'Abbaye → Voir page 11

## 8 JANVIER

### | Collecte des sapins de Noël → Voir page 7

## 13 JANVIER

### | Coder Dojo

EPN - rue Gustave Linet, 44 à Sart-Dames-Avelines

Infos : 071/87.03.52 → Voir page 9

## DU 12 AU 14 JANVIER

### | Campagne Iles de Paix

Maison des Jeunes de Mellery

Infos : 0479/81.19.15 → Voir page 12

## 20 & 21 JANVIER

### | Collecte de vivres organisée par le Kiwanis

Infos : 0478/47.15.85 → Voir page 12

## 21 JANVIER

### | Ciné-club à l'Abbaye

Salle romane de l'Abbaye → Voir page 11

## 28 JANVIER

### | Repair Café

Maison des Jeunes de Mellery

Infos : 0496/02.98.66 → Voir page 11

## 2 FÉVRIER

### | Soirée jeux de société

Maison communautaire de Marbais

Infos : 0497/27.06.78 → Voir page 12

## 4 FÉVRIER

### | Foire du livre

Administration communale de Villers-la-Ville

Infos : 071/87.03.63 → Voir page 5

## DU 9 AU 11 FÉVRIER

### | Grand carnaval de Villers-la-Ville

→ Voir page 13

## 11 FÉVRIER

### | Ciné-club à l'Abbaye

Salle romane de l'Abbaye → Voir page 11

## 17 FÉVRIER

### | Coder Dojo

EPN - rue Gustave Linet, 44 à Sart-Dames-Avelines

Infos : 071/87.03.52 → Voir page 9

## 25 FÉVRIER

### | Ciné-club à l'Abbaye

Salle romane de l'Abbaye → Voir page 11

## DU 26 FÉVRIER AU 1<sup>ER</sup> MARS

## DU 4 AU 8 MARS

### | Stages Touki

Ecoles communales de Villers et Marbais

Infos : 0484/98.09.36 → Voir page 4

## 1<sup>ER</sup> MARS

### | Soirée jeux de société

Maison communautaire de Marbais

Infos : 0497/27.06.78 → Voir page 12

## De nouvelles activités prévues au Complexe sportif

**VOUS ÊTES PENSIONNÉS OU VOUS TÉLÉTRAVAILLEZ ET DÉSIREZ RENCONTRER DU MONDE, RIRE ET VOUS DÉPENSER DURANT LA JOURNÉE ?**

Le complexe sportif vous proposera prochainement un large choix d'activités physiques et de loisirs, à prix démocratiques.

Informations à suivre sur notre site internet [www.sports-villers.be](http://www.sports-villers.be) et sur notre page Facebook.

### LA BRASSERIE EST OUVERTE À TOUTES ET TOUS !

La brasserie de la Bruyère du Coq vous accueille tous les soirs de la semaine ainsi que les vendredis, samedis, et dimanches midi. Un espace chaleureux et convivial vous y attend. Cuisine de qualité, suggestions variées chaque semaine, et prix démocratique.

Réservations au 071/81.68.05





**Changement de jour et de fréquence pour la collecte des sacs blancs (résiduels) et changement de jour pour la collecte des sacs verts (organiques) à partir du 1<sup>er</sup> mai 2024**

Villers-la-Ville 2024	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC
<b>Déchets résiduels ZONE 1</b>	mardis 2-9-16-23-30	mardis 6-13-20-27	mardis 5-12-19-26	mardis 2-9-16-23-30	mardis 14-28	mardis 11-25	mardis 9-23	mardis 6-20	mardis 3-17	mardis 1-15-29	mardis 12-26	mardis 10-24
<b>Déchets résiduels ZONE 2</b>	jeudis 4-11-18-25	jeudis 1-8-15-22-29	jeudis 7-14-21-28	jeudis 4-11-18-25	lundis 13-27	lundis 10-24	lundis 8-22	lundis 5-19	lundis 2-16-30	lundis 14-28	samedi 9 lundi 25	lundis 9-23
<b>Déchets organiques ZONES 1 et 2</b>	Chaque semaine / zone 1 : mardi (le lendemain si jour férié) - zone 2 : jeudi (le samedi suivant si jour férié)											
<b>PMC ZONES 1 et 2</b>	mercredis 10-24	mercredis 7-21	mercredis 6-20	mercredis 3-17	samedi 4 mercredis 15-29	mercredis 12-26	mercredis 10-24	mercredis 7-21	mercredis 4-18	mercredis 2-16-30	mercredis 13-27	mercredi 11 samedi 28
<b>Papiers - cartons ZONES 1 et 2</b>	mercredis 3-31	mercredi 28	mercredi 27	mercredi 24	mercredi 22	mercredi 19	mercredi 17	mercredi 14	mercredi 11	mercredi 9	mercredi 6	mercredi 4

**Zone 1 :** Marbais, Marbisoux et Sart-Dames-Avelines **Zone 2 :** Mellery, Tilly, Villers-la-Ville, Basse-Heuval et Rigenée  
**Collecte des sapins :** lundi 8 janvier 2024 (se prolongera au besoin toute la semaine) - **Grand nettoyage bewapp :** du 20 au 24 mars 2024

### Consignes générales

- Les collectes commencent **dès 6h** du matin (**5h en cas de canicule**).  
 Merci de sortir vos déchets la veille **à partir de 18h**.
- Faites en sorte que vos sacs blancs (résiduels), vos sacs verts (organiques), vos sacs bleus (PMC) et vos papiers cartons soient **bien visibles et accessibles** par les collecteurs.
- Vos déchets doivent se trouver en **bord de voirie et ne pas gêner le passage**. En cas de chantier dans votre rue, placez vos déchets à un endroit accessible pour le camion de collecte.
- Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids des sacs blancs, verts, ainsi que les caisses de papiers-cartons ne doit pas dépasser 15 kg.
- S'ils n'ont pas été collectés, contactez in BW (**0800/49 057** ou **valmat@inbw.be**) le jour même et laissez vos déchets sur le trottoir jusqu'au soir du jour ouvrable suivant. Le cas échéant, après ce délai, merci de rentrer vos déchets et de les représenter à la prochaine collecte. Les réclamations introduites hors délai ne pourront pas être prises en compte !
- Par temps de neige ou de verglas**, les camions collecteurs sont parfois dans l'incapacité d'assurer les collectes, étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, veuillez patienter jusqu'au passage du camion lorsque la situation le permettra.
- N'utilisez pas de contenant en plastique** autre que les conteneurs réglementaires pour présenter vos papiers/cartons. Nous déclinons toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte.

**Pour connaître les points de vente des sacs réglementaires :** [www.inbw.be](http://www.inbw.be)



# Consignes de collectes

## COLLECTE DES DÉCHETS ORGANIQUES (SAC VERT) ET RÉSIDUELS (SAC BLANC)

Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril :

Chaque semaine en fonction de votre zone :

- **Zone 1**  
(Marbais, Marbais et Sart-Dames-Avelines) : mardi – en cas de jour férié : le lendemain
- **Zone 2**  
(Mellery, Tilly, Villers-la-Ville, Basse-Heuval et Rigenée) : jeudi – en cas de jour férié : le samedi suivant



**À partir du 1<sup>er</sup> mai : attention au changement de jour et de fréquence pour la collecte des sacs blancs (résiduels) et changement de jour pour la collecte des sacs verts**

**Le sac vert (organiques) :** chaque semaine

**Le sac blanc (résiduels) :** une semaine sur deux – uniquement les semaines paires

- **Zone 1**  
(Marbais, Marbais et Sart-Dames-Avelines) : mardi – en cas de jour férié : le samedi précédent
- **Zone 2**  
(Mellery, Tilly, Villers-la-Ville, Basse-Heuval et Rigenée) : lundi – en cas de jour férié : le samedi précédent

## Que puis-je mettre dans mon sac de déchets organiques ?

**Celui-ci est destiné aux déchets biodégradables :** restes de repas, épluchures de fruits et de légumes, marc de café et sachets de thé, coquilles d'œufs, de noix, de moules, os, petits déchets de jardin (plantes d'appartement, herbes, fleurs fanées), mouchoirs et serviettes en papier, papiers essuie-tout, litières biodégradables et aliments périmés sans leur emballage.

**Sont exclus :** langes (enfant/adulte), films et emballages en plastique, cendres, lingettes, litières non biodégradables. Les sacs mal triés ne seront pas collectés. Veuillez alors retirer les intrus du sac et représentez-le à la collecte de la semaine suivante. Et avant de penser à la collecte et au compostage à domicile de vos déchets organiques, évitez le gaspillage alimentaire.

## COLLECTE DES PMC

Toutes les 2 semaines – mercredi

## Les différents sacs règlementaires sont disponibles dans les points de vente suivants :

- **Marbais**  
- LA P'TITE FOLIE D'ANNE SO : rue du Berceau, 16  
- COLRUYT : chaussée de Namur, 264
- **Villers-la-Ville**  
- LIBRAIRIE LA ROTONDE : avenue Arsène Tournay, 5  
- MAISON COURTAÏN : rue Arsène Tournay, 40
- **Sart-Dames-Avelines**  
- ECOMARCHE : chaussée de Namur, 113
- **Genappe**  
- AD Delhaize : chaussée de Bruxelles, 4B  
- Bi'OOH : chaussée de Bruxelles, 6A  
- NIGHT & DAY : rue Derrier Patard

En outre, les sacs PMC sont en vente dans tous les magasins Colruyt, Carrefour, Delhaize, Match et Champion situés en Brabant Wallon.

## COLLECTE DES PAPIERS-CARTONS

**Toutes les 4 semaines** – mercredi dans des boîtes en carton ou en paquets

## COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La collecte des sapins de Noël aura lieu le **lundi 8 janvier 2024** et se prolongera au besoin toute la semaine. Pour cette collecte, seuls les sapins naturels avec ou sans racines seront présentés à l'enlèvement. Toute décoration (boule, guirlande, etc.), pots, croix en bois et clous doivent avoir été préalablement enlevés et, en aucun cas, les sapins ne pourront être emballés.

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS À DOMICILE

(service payant / max. 3m<sup>3</sup> : 1m<sup>3</sup>=20€ - 2m<sup>3</sup>=35€ - 3m<sup>3</sup>=45€)

## Sur rendez-vous au 0800/49 057

- Les déchets devront être triés et placés de façon accessible pour le jour du rendez-vous.
- Sortez vos déchets le jour même pour éviter tout dépôt sauvage.
- Les habitants devront être présents lors de l'enlèvement afin d'effectuer le paiement, de préférence par Bancontact et de signer un bon d'enlèvement. Si un objet pèse plus de 25 kg et que vous ne pouvez aider notre agent à le porter, signalez-le lors de la prise de rendez-vous.

- En cas d'absence, de non-paiement ou de non-conformité des déchets, aucun enlèvement ne sera réalisé !
  - Pour connaître quels sont les encombrants acceptés/refusés, voir [www.villers-la-ville.be/encombrants-domicile](http://www.villers-la-ville.be/encombrants-domicile)
- Si vous avez respecté les consignes et que vos déchets n'ont pas été collectés, contactez in BW** (votre intercommunale de gestion des déchets) au plus tard le lendemain du jour de la collecte : **0800/49 057** ou [valmat@inbw.be](mailto:valmat@inbw.be).

## RECYPARC\* DE VILLERS-LA-VILLE

Rue de la Station 27, 1495 Tilly - Tél. : **071/81 71 45**

- **Horaire unique pour toute l'année :** du lundi au vendredi de 10 h à 17 h, le samedi de 9h30 à 17 h.
- **Jours de fermeture :** les dimanches et les jours fériés légaux.

\* *Tous les recyparcs gérés par l'intercommunale vous sont accessibles.* Maximum 2 m<sup>3</sup> par visite et 5 m<sup>3</sup> par mois !

Vous pouvez y déposer vos papiers-cartons, PMC, bouteilles, flacons et bocaux en verre : inertes, métaux, piles, capsules de café en aluminium, bouchons de liège, textiles, bois, équipements électriques et électroniques, déchets spéciaux des ménages, huiles et graisses de friteuses, huile de moteurs, pneus, amiante-ciment, plâtres, verres plats et pots de fleurs.

## Les déchets d'amiante-ciment - Vente de sacs :

Les déchets d'amiante-ciment **peuvent être acceptés au recyparc** pour autant qu'ils aient préalablement été emballés dans des sacs spéciaux prévus à cet effet. Ces sacs peuvent être obtenus sur demande par mail à l'adresse [environnement@villers-la-ville.be](mailto:environnement@villers-la-ville.be) au prix de 4€/pièce. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service environnement.

## VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

### Le service Environnement de votre commune :

Rue de Marbais 37 - 1495 Villers-La-Ville  
Tél. : **071/87 03 89** - [environnement@villers-la-ville.be](mailto:environnement@villers-la-ville.be)

### Votre intercommunale de gestion de déchets :

in BW – rue de la religion, 10 - 1400 Nivelles  
Tél. : **0800/49 057** - [valmat@inbw.be](mailto:valmat@inbw.be)

### Un problème avec une collecte ?

### Un souci avec une bulle à verre ?

Contactez in BW : **0800 49 057** • [valmat@inbw.be](mailto:valmat@inbw.be)